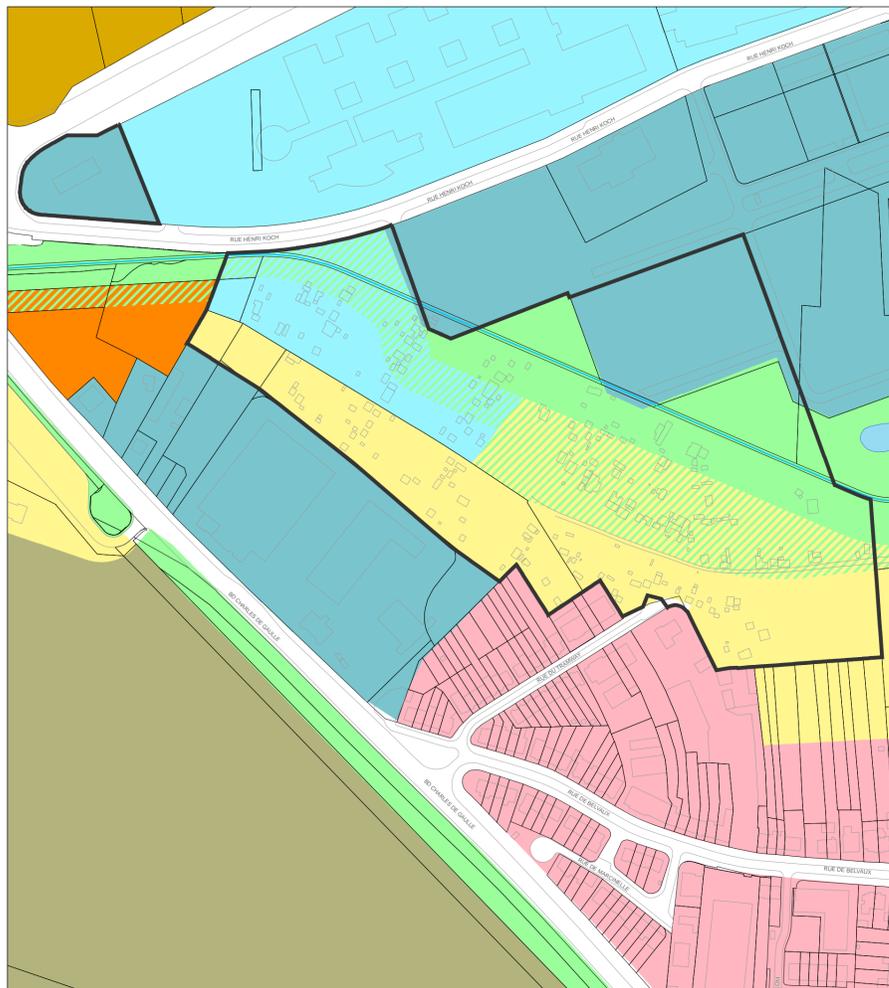


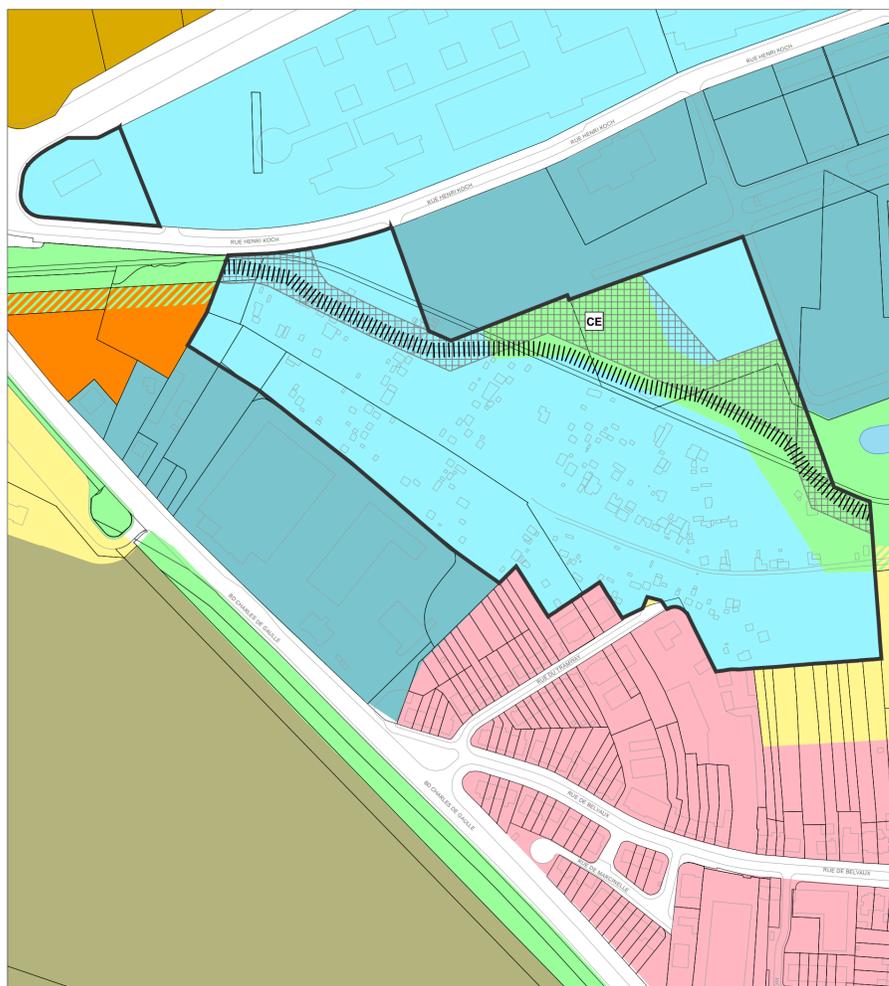
A : Image aérienne avec délimitation de la Modification ponctuelle



B : Situation avec PAG en vigueur



C : Situation après Modification ponctuelle du PAG



Légende

Délimitation de la modification partielle du PAG

□ Délimitation de la modification partielle du PAG

Prescriptions du PAG en vigueur sur base de la loi du 12 juin 1937 concernant l'aménagement des villes et autres agglomérations importantes

Occupation du sol

- Secteur urbanisé 2
- Secteur d'équipements publics
- Secteur d'espaces verts
- Secteur d'industrie lourde
- Secteur d'industrie légère et d'artisanat
- Secteur d'activités
- Secteur à études
- ▨ Surface partiellement dédiée aux espaces verts - la fonction primaire n'est pas affectée

Prescriptions du projet de modification ponctuelle du PAG sur base de la loi du 3 mars 2017 dite "Omnibus" modifiant la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

□ Délimitation de la modification partielle du PAG

Zones superposées

▨ zone de servitude "urbanisation-cours d'eau"

Zones de servitude "couloirs et espaces réservés"

▨ Couloir pour projets de mobilité douce

Informations cadastrales

□ Limite parcellaire

□ Bâtiment

Éléments topographiques complémentaires (à titre indicatif)

— Voie

— Délimitation terrain de sport

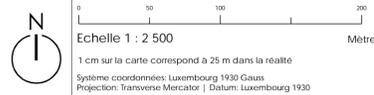
— Eau en surface

— Cours d'eau

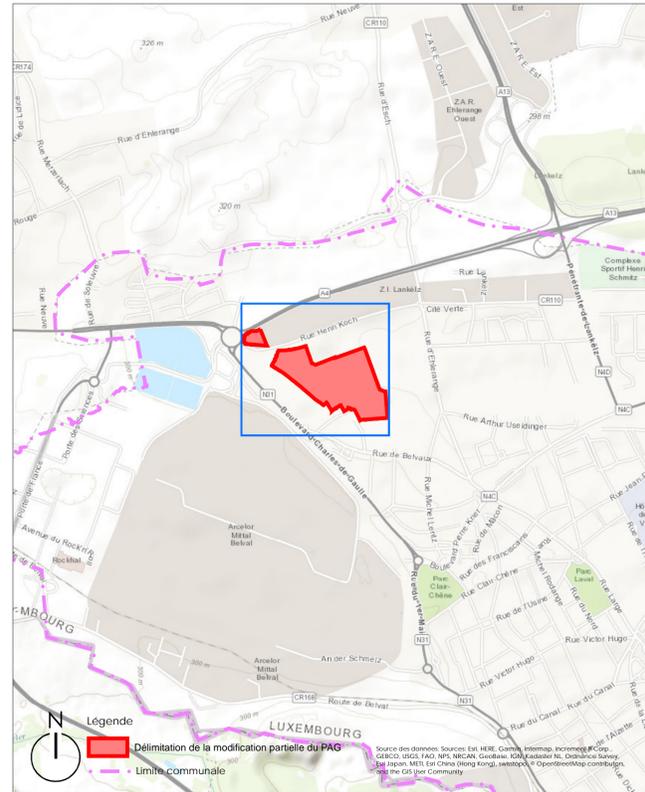
Nota:

LES DONNÉES DE LA BD-TOPO ET DES ORTHO-PHOTOS NE SONT PAS EXACTEMENT SUPERPOSABLES À CELLES DU FOND DE PLAN LÉGAL, FOND DE PLAN CARTOGRAPHIQUE DE LA VILLE D'ESCH-SUR-ALZETTE, ET NE SONT REPRES QU'À TITRE INDICATIF. LES MESURES SONT À PRENDRE À PARTIR DE L'AXE DES LIGNES. EN CAS DE DIVERGENCE ENTRE LES LIMITES CADASTRALES RENSEIGNÉES PAR LE FOND DE PLAN LÉGAL ET LES LIMITES CADASTRALES ARRÊTÉES PAR UN MESURAGE CADASTRAL, LA ZONE DE BASE FIXÉE POUR LA PARCELLE CONCERNÉE PEUT ÊTRE ADAPTÉE À LA RÉALITÉ FONCIÈRE. LES NUMÉROS DE PARCELLE SUR LA PRÉSENTE PARTIE GRAPHIQUE ONT ÉTÉ REPRI À PARTIR DU FOND DE PLAN LÉGAL. EN CAS D'ILLISBURE, L'EXTRAIT CADASTRAL DES FONDUS CONCERNÉS EST À CONSULTER.

Informations cartographiques:



Vue d'ensemble



Procédure d'approbation:	
Conseil communal (Accord):	Date / Signatures
Commission d'Aménagement (Avis):	Date / Signatures
Ministre du Développement durable et des Infrastructures - (Département de l'Environnement) (Avis):	Date / Signatures
Conseil communal (vote):	Date / Signatures
Ministre du Développement durable et des Infrastructures (Département de l'Environnement) (Décision):	Date / Signatures
Ministre de l'Intérieur (Décision):	Date / Signatures



Aménagement général de la Ville d'Esch-sur-Alzette

MODIFICATION PONCTUELLE DU PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

Modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Général "Elsebrich" (Sudspidol) de la Ville d'Esch-sur-Alzette, Section A d'Esch Nord

Modifiée suite à l'avis de la Commission d'Aménagement en date du 31 janvier 2019 et suite au vote du Conseil Communal en date du 29 mars 2019

Projet d'aménagement général

Compilation de la partie graphique de la Modification ponctuelle du PAG

A : Image aérienne avec délimitation de la Modification ponctuelle
 B : Situation avec PAG en vigueur
 C : Situation après Modification ponctuelle du PAG

Editeur: © Ville d'Esch-sur-Alzette Administration Communale d'Esch-sur-Alzette Adresse: B.P. 145 L-4002 Esch-sur-Alzette Téléphone: (+352) 27 54 1 Fax: (+352) 27 54 6660 Internet: www.esch.lu	Client: Centre Hospitalier Emile Mayrisch rue Emile Mayrisch L-4240 Esch-sur-Alzette 
Project: 1590	

Edition:	
Phase de planification:	Modification ponctuelle du PAG
Etat actuel:	08.04.2019
Fond de plan légal:	Fond de plan Cartographique de la Ville d'Esch-sur-Alzette, mars 2018 © 2018 Architecture et Aménagement S.A. DROITS RÉSERVÉS À LA VILLE D'ESCH-SUR-ALZETTE (copie et reproduction interdites)

Ce document est protégé par la loi. Toute réimpression ou reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation préalable de l'auteur.

Elaboration / Cartographie: Architecture et Aménagement S.A. Adresse: 9b, Plateau Alimunter L-1123 Luxembourg Téléphone: (+352) 26 20 60 Fax: (+352) 26 20 60 - 40 E-Mail: info@a-a.lu Internet: www.a-a.lu	 <p>architecture + aménagement Bureau d'architecture et d'urbanisme</p>
---	--